

Sir LEONARD TILLEY : Le terrain a été acheté et payé et des soumissions seront demandées bientôt.

#### RECENSEMENT DU NORD-OUEST.

M. FARROW : En faisant le recensement dans le Manitoba et le Nord-Ouest, emploiera-t-on une colonne afin d'indiquer le dernier domicile des colons avant leur installation dans le Nord-Ouest ?

M. CARON : C'est l'intention du gouvernement de consacrer une colonne à l'usage dont parle l'honorable monsieur en faisant le recensement dans le Manitoba.

#### RAPPORT DU COMITÉ DES IMPRESSIONS.

M. WHITE (Cardwell) : Avec la permission de la Chambre je proposerai l'adoption du second rapport du comité mixte des impressions du parlement. J'aurais probablement dû faire cette motion, lorsque le tour des motions a été appelé, mais à ce moment je n'étais pas à mon siège, et si la Chambre veut me le permettre je le ferai maintenant.

Je dois dire que ce rapport mentionne l'impression de certains documents ainsi que la continuation de la gratification accordée l'an dernier à l'assistant-commis, du bureau de la papeterie, le nouveau titulaire, monsieur Clark. Cette position requiert des connaissances spéciales, et celui qui a été nommé est un correcteur d'épreuves de première classe et un homme parfaitement qualifié pour occuper la position. Le comité a cru que la gratification de \$200, accordée l'an dernier, pouvait être continuée au nouveau titulaire.

M. BLAKE : Je dois demander à l'honorable monsieur de ne pas proposer cette motion sans avis. Je n'ai aucune objection à la partie du rapport qui concerne les impressions ; mais en règle générale, toute motion qui a pour effet d'imposer une nouvelle charge au service de la Chambre, doit être précédée d'un avis.

M. WHITE (Cardwell) : Sans doute que si l'honorable monsieur s'y oppose c'est une motion suffisante pour retarder la motion, mais le rapport est depuis trois jours sur les procès-verbaux de la Chambre.

M. BLAKE : Oui, mais je fais remarquer que la coutume exige, lorsqu'il s'agit de l'adoption d'un rapport entraînant une dépense, que nous donnions un avis de motion.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Avec la permission de la Chambre je profiterai de l'occasion pour attirer l'attention du comité des impressions sur l'opportunité de faire imprimer des rapports comme ceux que j'ai demandés dernièrement au sujet des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé. J'ai remarqué que ces impressions avaient été omises l'an dernier ; ces rapports ont une certaine utilité. Ils contiennent une foule de renseignements auxquels nous avons quelquefois besoin de référer pour nous rafraîchir la mémoire. Il n'y a aucune économie à ne pas les imprimer, parce qu'ils peuvent être demandés une seconde fois. Ils n'occuperaient pas plus d'une demi-page, et si j'en juge d'après ce que j'ai vu de nos documents des sessions, je dois dire qu'ils contiennent beaucoup d'autres choses moins importantes. J'attire l'attention de l'honorable député de Cardwell (M. White) et des autres membres du comité sur cette question.

J'aimerais aussi à savoir si l'impression des rapports des commissaires sur la question des manufactures a fait quelques progrès. Ces rapports ont été produits en manuscrit, mais ils sont un peu volumineux, et je crois que si l'honorable ministre les avait fait imprimer un peu à l'avance, ils auraient été d'une grande utilité pour la Chambre.

Sir LEONARD TILLEY : Ils n'ont été terminés que la veille du jour où je les ai déposés sur le bureau du greffier.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ils seront imprimés bientôt, j'espère.

M. GILLMOR

M. WHITE (Cardwell) : Je ne doute pas qu'avec l'approbation du comité ces rapports puissent être imprimés avec les documents de la session. Le comité ne s'était pas encore réuni lorsqu'ils ont été déposés sur le bureau du greffier, et je n'ai pas voulu prendre la responsabilité d'ordonner leur impression sans l'autorisation du comité, comme l'a fait le président du comité du Sénat.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ferai seulement remarquer à l'honorable député de Cardwell que des rapports semblables ont été publiés parmi les documents de la session, les années précédentes, mais cette pratique n'est pas uniforme.

M. PATERSON (Brant-Sud) : Je désire faire remarquer au président du comité des impressions, au sujet de ce rapport des commissaires, que dans l'arrêté du conseil qui les nomme, il est dit que ces renseignements sont recueillis afin de mettre la Chambre en état de légiférer en conséquence. Il est probable que le ministre des finances s'en servira en faisant son exposé budgétaire, et on voit de quelle nécessité il est pour les députés d'avoir ce rapport imprimé avant le jour du débat. Je désire savoir du président du comité si ce rapport peut être imprimé à court délai.

M. WHITE (Cardwell) : Si la Chambre désire qu'il soit imprimé, nous pouvons donner des ordres en conséquence immédiatement.

M. BLAKE : Il y a déjà quelques mois que le ministre des finances a annoncé ce document à son de trompe, et je crois pouvoir dire que nous allons en entendre beaucoup parler, ainsi il devrait être publié en entier.

#### LE SERVICE DE SAUVETAGE A PORT-ROWAN.

M. McLELAN : Il y a quelques jours l'honorable député de Norfolk-Sud (M. Jackson) m'a demandé des renseignements au sujet du paiement de l'équipage du service de sauvetage de Port-Rowan. Après certaines recherches j'ai découvert que le compte détaillé des services de l'équipage n'a été reçu au bureau que le 8 février. On y a fait droit, immédiatement, et des chèques ont été expédiés à tous les hommes de l'équipage.

#### LE BUDGET.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Avant qu'on commence l'ordre du jour j'attirerai l'attention du ministre des finances sur le fait que voilà aujourd'hui trois semaines que le parlement est réuni. Il a été convoqué deux ou trois semaines plus tard que d'habitude, et par les questions qui lui sont posées par différents députés l'honorable ministre doit se convaincre que le public est anxieux de savoir ce qu'il a à dire sur la situation financière du pays.

Je crois qu'il serait très utile pour tous si l'honorable ministre pouvait nous dire, à un ou deux jours près, quand il pourra faire son exposé budgétaire. Il n'ignore pas que les affaires de la session ne peuvent pas faire de progrès sensibles tant que nous n'aurons pas cet exposé. Je ne doute pas que cette fois, comme dans les occasions précédentes, une longue discussion ait lieu, et ce serait dans l'intérêt de tout le monde de savoir quand l'honorable ministre sera en état de soumettre ses estimations et de faire son exposé budgétaire.

Sir LEONARD TILLEY : Je ne suis pas en état de dire aujourd'hui quand nous pourrions déposer les estimations budgétaires sur le bureau du greffier, ni quand nous pourrions faire l'exposé budgétaire. J'espère que ce sera demain en huit. Comme la journée de samedi prochain est à la disposition du gouvernement, je pourrai peut-être faire l'exposé budgétaire vendredi de la semaine prochaine. Je crains de ne pouvoir pas le faire mardi.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je puis compter que ce ne sera pas plus tôt ?

Sir LEONARD TILLEY : Non ; je ne crois pas.